

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-JOSEPH

**Procès-verbal de la session ordinaire
du mercredi 30 novembre 2022 à 19h15**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Joseph tenue à l'école, le trente novembre de l'an deux mille vingt-deux à dix-neuf heure quinze.

PRÉSENCES

Mmes Nathalie Lemieux Manon Gallant
Johanne Paquin Isabelle Godbout
Audrey Bérubé Audrey Dubé-Luneau
Lise Lévesque

M. Mario Massé, directeur

ABSENCES

Mme Annie Beaupré

**1. ACCUEIL,
PRÉSENCE ET
VÉRIFICATION
DU QUORUM**

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par Mme Audrey Bérubé.

Il est 19h15.

**2. LECTURE ET
ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

Mme Audrey Bérubé fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-845-22 IL EST RÉSOLU à l'unanimité,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE.

**3. ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DU 22 JUIN 2022**

CE 846-22 IL EST RÉSOLU à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du 22 juin 2022 soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE.

**4. POINT CÉ –
FORMATION
OBLIGATOIRE
DES NOUVEAUX
MEMBRES**

M. Mario Massé fait un retour sur les capsules.

**5. DÉNONCIATION
D'INTÉRÊT, S'IL Y
A LIEU (art. 70)**

M. Massé apporte des précisions sur la dénonciation d'intérêt et demeure disponible pour répondre aux questions des membres et fournir le formulaire, le cas échéant.

Tous les membres étant avisés, Mme Audrey Bérubé déclare un intérêt en lien avec la compagnie de son conjoint. Elle remplira le formulaire.

**6. ADOPTION
DES RÈGLES DE
RÉGIE INTERNE**

M. Massé fait la lecture des règlements et du fonctionnement du conseil d'établissement. Il n'y a aucune modification d'apportée.

CE-847-22 IL EST RÉSOLU à l'unanimité;

QUE les règles de régie interne soient et sont adoptées telles qu'elles sont présentées.

ADOPTÉE.

**7. ADOPTION DU
BUDGET DE
FONCTIONNEMENT
DU CÉ**

Le budget de fonctionnement du C.É. est de 500 \$.

CE-848-22 IL EST RÉSOLU à l'unanimité;

QUE le budget annuel 2022-2023 du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**8. ADOPTION DU
CALENDRIER DE
TRAVAIL DU
CONSEIL
(art. 67)**

M. Massé propose un calendrier de travail pour l'année 2022-2023.

CE-849-22 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Manon Gallant,

QUE le calendrier de travail 2022-2023 du conseil d'établissement soit adopté tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉE.

**9. ADOPTION
DE L'ÉTAT DES
RÉSULTATS
2021-2022**

M. Massé présente et explique aux membres l'état des résultats 2021-2022 de l'école Saint-Joseph.

CE-850-22 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Nathalie Lemieux,

QUE l'état des résultats 2021-2022 de l'école Saint-Joseph soit adopté tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉE.

M. Massé présente et explique aux membres l'état des résultats 2021-2022 de service de garde

CE-851-22 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Johanne Paquin,

QUE l'état des résultats 2021-2022 du service de garde soit adopté tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉE.

**10. ADOPTION
DES
DIFFÉRENTES
SORTIES
ÉDUCATIVES
OU ACTIVITÉS
DE
FINANCEMENT**

École, service de garde, activités de financement

Toutes les propositions à proximité sont acceptées d'emblée. Pour les autres demandes, une consultation par courriel est proposée. Une seule sortie est proposée au complexe sportif.

CE-852-22 IL EST RÉSOLU à l'unanimité,

QUE les sorties éducatives pour l'année 2022-2023 soient et sont autorisées telles que proposées.

ADOPTÉE.

11. RAPPORTS

Direction

a) Critères d'inscription CSH 2022-2023.

Les critères d'inscription au Centre de service scolaire Harricana sont présentés par M. Mario Massé. La semaine d'inscription est du 23 au 27 janvier 2023.

**Représentantes
des enseignantes**

Représentantes des enseignantes

1^{er} cycle

- Maternelle, formation en psychomotricité
- Visite de M. Maurice Bélanger
- Bloc de surlecture en 2^e année
- Lettre au Père Noël
- Spectacle et patin le 20 décembre

2^e cycle

- Véronique Filion, auteure, est venue à l'école
- Sortie au refuge Pageau

- Mme Hélène Vallée est absente, classe avec des enfants aux besoins particuliers

3^e cycle

- Visite de la policière Mme Caroline Gagnon sur la cyberintimidation
- Surlecture à venir
- Journal étudiant
- Couloir de l'horreur
- Visite d'un préventionniste en incendie

12. INFORMATION-CORRESPONDANCE REÇUE

Aucune

13. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune

14. VARIA

1. Cour d'école : Mme Lise Lévesque présente l'avancement du projet.
2. Comité de parents, peu de sujets qui nous concernent.
3. Ventilation de l'école : nous attendons des nouvelles de CSSH.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE-853-22 IL EST RÉSOLU,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 21h00.

Audrey Bérubé, Présidente

Lise Lévesque, secrétaire